

Numéro d'anonymat du candidat :

GRILLE D'ÉVALUATION

L'évaluation porte uniquement sur les parties soudées du panneau. Toute partie rendue soudée sera évaluée.

Pour chaque point, vous devez indiquer si le savoir-faire a été validé par le candidat.

Si oui, indiquez « 1 », si non, indiquez « 0 ». Si en cours d'acquisition, indiquez « 0,5 ».

Respect des contraintes esthétiques du modèle		
Les proportions et détails du motif correspondent à ceux du modèle.		1
La coloration du panneau correspond à celle du modèle.		1
Cadre du panneau		
Les mesures du panneau sont 314 x 418 mm. (0,5 +/- 2mm)		1
Les quatre angles du panneau sont perpendiculaires. (0,5 si 2 angles perpendiculaires)		1
État des plombs		
Le dessin des plombs correspond à celui du calque du tracé.		1
Les plombs dont le dessin doit être rectiligne sont rectilignes.		1
Les plombs dont le dessin doit être en arc de cercle sont corrects.		1
Le dessin des courbes tangentes est respecté.		1
L'alignement des plombs file correctement à chaque intersection du réseau.		1
Les plombs d'entourage sont rectilignes.		1
Face interne : les ailes des plombs, une fois rabattues, ne présentent pas de défaut.		1
Face externe : Les ailes des plombs, une fois rabattues, ne présentent pas de défaut. (0,5 si 1 ou 2 plombs prisonniers)		1
Le chemin de plomb (observation face non soudée) présente un réseau solide en rapport avec les détails du motif.		1
Les plombs de 6 et 8 mm sont sertis selon les indications du modèle.		1
État des verres		
Les verres sont correctement insérés dans les plombs (pas de trou).		1
Les verres ne présentent pas de défaut (rayure, coquille, bords grugés visibles).		1
Les verres sont nettoyés correctement.		1
Soudures		
Toutes les soudures ont été effectuées en face interne.		1
Les soudures sont homogènes, ne présentent pas de défaut.		1
Les soudures sont nettoyées correctement.		1
Hygiène, ergonomie et consommation		
Le candidat a su gérer la quantité de matériaux consommables fournie initialement. Pénalité 0,5 ou -1 maximum.		0
Le candidat a su respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. Pénalité 0,5 ou -1 maximum.		0
Total		20

C.A.P ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE – OPTION VITRAILLISTE	SESSION 2023	COEF. : 14
EP1 - RÉALISATION	Code : 2306-CAP ATVV EP1 1	
Barème de correction	DURÉE : 12 H 00	Page 1 / 1

